

## Faits marquants de l'OSASTT 23

Lundi, 25 novembre 2019

La 23<sup>e</sup> réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT 23) s'est tenue tout au long de la journée, pour entendre les déclarations d'ouverture et les déclarations régionales, aborder les questions d'organisation et échanger des points de vue sur l'objectif d'éclairer les bases de données scientifiques et techniques du cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020.

### Séance plénière d'ouverture

Le Président de l'OSASTT, Hesiquio Benítez Díaz (Mexique) a ouvert la réunion en rappelant aux participants que «la biodiversité est non seulement un problème environnemental, mais aussi une question de développement social, économique et moral». Soulignant la «phase cruciale» du processus d'élaboration du cadre mondial pour la biodiversité pour l'après-2020, il a exhorté les participants à travailler ensemble; à se concentrer sur les recommandations concernant l'élaboration; et à «laisser de côté les décisions politiques» pour la prochaine Conférence des parties (CdP).

Soulignant l'importance des discussions de l'OSASTT, Elizabeth Mrema, responsable du Secrétariat de la CDB, a déclaré que les défis auxquels le monde est confronté «sont urgents, mais que des solutions sont disponibles». Elle a déclaré que les évaluations de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montrent que la biodiversité, le changement climatique et la dégradation des sols sont étroitement liés. Mrema a souligné que les êtres humains disposent des preuves, des connaissances et la capacité pour relever les défis «à un niveau que l'on ne pouvait imaginer il y a quelques années».

### Questions d'organisation

Les délégués ont adopté l'ordre du jour provisoire (CBD/SBSTTA/23/1) et l'organisation des travaux (CBD/SBSTTA/23/1/Add.1/Rev.1) sans amendement. Larbi Sbai (Maroc) a été élu Rapporteur.

### Éclairer la base scientifique et technique pour le cadre pour l'après-2020

**Exposés thématiques:** Eduardo Brondizio, Co-président de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques de l'IPBES, a décrit les facteurs directs et indirects du déclin de la biodiversité. Il a expliqué que les améliorations régionales n'ont pas empêché la détérioration de la biodiversité mondiale. Brondizio a clairement indiqué qu'un changement transformateur des «nos normes et de nos valeurs» est nécessaire pour un bon cadre pour l'après-2020.

Andreas Schei, de l'Agence norvégienne pour l'environnement, a souligné la nécessité de mieux comprendre les facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité, y compris leurs liens réciproques. Il a mis l'accent sur la nécessité de considérer la biodiversité comme une partie de la solution plutôt que de se concentrer uniquement sur la perte de biodiversité.

Tim Hirsch, rédacteur scientifique de la cinquième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-5), a souligné que, même si le degré de réalisation des objectifs d'Aichi offre un tableau sombre, il existe également des exemples impressionnants de succès, notamment des programmes de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Joji Cariño, de Forest Peoples Programme, a présenté la deuxième édition des Perspectives de la biodiversité locale, soulignant que: les peuples autochtones et les communautés locales (PACL) restent marginaux dans la prise de décision; le régime foncier coutumier des PACL devrait être pleinement reconnu afin de permettre d'obtenir des résultats en matière de conservation; et que des ressources financières doivent être déployées pour soutenir les actions collectives des PACL.

Maité Delmas, du Partenariat mondial pour la conservation des plantes, a présenté les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale 2020 pour la conservation des plantes aux niveaux mondial et national.

Wadzanayi Goredema-Mandivenyi, Afrique du Sud, a rendu compte d'un atelier tenu le 23 novembre, et a affirmé que le projet de la GBO-5 est un «bon exemple» de la nécessité de tirer parti des meilleures données factuelles et scientifiques disponibles pour bâtir le cadre pour l'après-2020.

**Base scientifique et technique:** Le Secrétariat a présenté les documents pertinents (CBD/SBSTTA/23/2 et Add.1-3).

De nombreux participants ont relevé que ces documents constituent une bonne base pour les discussions; décrit les efforts nationaux pour lutter contre la perte de biodiversité; mis en exergue les synergies entre les Conventions de Rio et la nécessité d'impliquer les organismes pertinents dans l'élaboration du cadre pour l'après-2020; et encouragé la prise en compte de l'Évaluation globale de l'IPBES dans l'élaboration du cadre pour l'après-2020.

Trinidad et Tobago, s'exprimant au nom des PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT (PEID), a souligné que les pays les plus touchés ne disposent pas souvent des ressources nécessaires pour inverser la perte de biodiversité, et mis en relief les limites des rapports d'évaluation de l'IPBES en ce qui concerne les océans et les écosystèmes marins.

La Bosnie-Herzégovine, s'exprimant au nom de L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE (ECO), a souligné le retard du soutien financier; et, avec le Royaume-Uni, a appelé à une meilleure utilisation des informations contenues dans les rapports nationaux sur l'élaboration de la GBO-5. La Malaisie, au nom de l'ASIE-PACIFIQUE, a souligné l'importance des évaluations régionales et infra-régionales.

Le BRÉSIL et l'ARGENTINE ont souligné que l'utilisation de 1970 comme base de référence pour mesurer le déclin de la biodiversité est «un choix injuste», de nombreux pays en développement n'ayant acquis leur indépendance que récemment. Le MEXIQUE a suggéré de renforcer l'intégration de la biodiversité et d'inclure les cinq leviers de changement transformateurs identifiés par l'Évaluation globale de l'IPBES dans le cadre pour l'après-2020, tandis que la COLOMBIE a fait la même suggestion pour les cinq facteurs de perte de biodiversité.

Le CAMBODGE et le JAPON ont plaidé pour une approche intégrée du paysage afin de remédier à la perte de biodiversité et de mettre en œuvre des changements transformateurs. La THAÏLANDE a mis en exergue les débris marins et souligné la

nécessité d'intensifier l'action. La JORDANIE, avec la SYRIE et les PHILIPPINES, a plaidé pour la lutte contre les effets du changement climatique et pour l'expansion des infrastructures relatives à la biodiversité. Le JAPON a appelé à une analyse plus approfondie des informations contenues dans les rapports nationaux et mis en garde contre les doubles-emplois. TIMOR LESTE a proposé de relier les Objectifs d'Aichi relatifs à la pollution et la mobilisation de ressources financières aux Objectifs de développement durable (ODD).

Le CANADA a souligné la nécessité : d'indiquer clairement les éléments de l'Évaluation de l'IPBES qui pourraient guider le Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL); de se concentrer sur l'identification des objectifs, des cibles et des niveaux de référence spécifiques; et de travailler à la détermination des principaux facteurs de perte de biodiversité. La SUISSE a appelé à une action urgente pour lutter contre la perte de biodiversité, le changement climatique et la dégradation des terres; et demandé de faire de la mise en œuvre du nouveau cadre une priorité. La NOUVELLE ZELANDE souligné que les recommandations doivent rester dans le cadre du mandat de l'OSASTT.

La Suède, l'ÉGYPTE, le SOUDAN et d'autres pays ont souligné qu'une approche inclusive qui intègre les PACL est nécessaire pour les actions de l'après-2020. L'ALLEMAGNE a noté qu'«auparavant, nous n'avions jamais été aussi informés sur la biodiversité et les services écosystémiques qu'aujourd'hui». Les PAYS-BAS ont recommandé que l'OSASTT se concentre sur la science et l'examen.

L'AFRIQUE DU SUD a mis en exergue l'intégration des préoccupations liées à la biodiversité dans les secteurs économiques, tandis que l'ALLEMAGNE et d'autres pays ont souligné la nécessité d'un partage des avantages inclusif, juste et équitable. Le MALAWI a mis en relief la nécessité d'évaluer l'efficacité des mesures prises pour identifier les futures voies d'accès et soutenir la mise en œuvre au niveau national. La TURQUIE a souligné que le lien entre le processus pour l'après-2020 et les ODD doit être renforcé, et le MAROC a suggéré explicitement l'inclusion des rapports nationaux volontaires sur les ODD.

En ce qui concerne les indicateurs, la FINLANDE et l'AFRIQUE DU SUD ont souligné que la base de connaissances fournie par l'IPBES et d'autres évaluations globales devrait aboutir à des objectifs et à des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais (SMART). La NORVEGE, avec l'Australie, le COSTA RICA et la COLOMBIE, a souligné l'importance d'indicateurs qui sous-tendent un cadre pour l'après-2020 solide et transformateur, adapté aux régions et aux secteurs. La FRANCE a appelé à la mise en œuvre d'objectifs spécifiques et «inspirants» à mettre en œuvre à un niveau stratégique, ainsi qu'à la mise en place d'indicateurs réalistes, évaluable et compatibles. Le COSTA RICA a souligné l'importance des directives données aux parties pour concevoir et mettre en œuvre des indicateurs nationaux et locaux.

CUBA, L'ARABIE SAOUDITE, le SOUDAN et l'ÉTHIOPIE ont également souligné l'importance de disposer d'indicateurs clairs dans le cadre pour l'après-2020, et la CHINE a suggéré que le cadre doit être «ciblé, inclusif, réalisable et efficace». Le SOUDAN a plaidé pour la nécessité de développer des mesures incitatives en matière environnementale dans le cadre pour l'après-2020. L'OUGANDA a suggéré que la pauvreté devra être incluse en tant que facteur indirect de perte de biodiversité. CUBA et l'ÉTHIOPIE ont appelé à davantage de preuves pour éclairer les délibérations sur le cadre pour l'après-2020.

L'IPBES a présenté son programme de travail jusqu'en 2030 et l'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) a plaidé pour une approche globale de la sécurité alimentaire dans les paysages terrestres et marins gérés de manière durable. Le FORUM INTERNATIONAL DES AUTOCHTONES SUR LA BIODIVERSITÉ (FIAB) a rappelé aux participants l'importance de la contribution des PACL à la conservation de la biodiversité, bénéfique pour la société dans son ensemble. WORLD AGROFORESTRY (ICRAF) a souligné l'importance d'intégrer les arbres à l'agriculture durable, tandis que BIODIVERSITY INTERNATIONAL et le CENTRE INTERNATIONAL POUR L'AGRICULTURE TROPICALE (CIAT) ont demandé un examen des Objectifs d'Aichi afin que «la sécurité alimentaire et la nutrition soient assurées pour tous».

ONU FEMMES et le Comité des femmes de la CDB ont déploré les lacunes en matière d'égalité des sexes dans les Objectifs d'Aichi et ont instamment demandé que les questions d'égalité hommes-femmes puissent éclairer davantage le cadre pour l'après-2020. Le RÉSEAU MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ DES JEUNES

(GYBN) a rappelé que «plier la courbe de la biodiversité, c'est plier la courbe des inégalités», et a demandé que les considérations relatives aux droits de l'homme soient prises en compte dans le processus pour l'après-2020. L'ALLIANCE DE LA CDB, avec le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP), a appelé à un changement dans les secteurs économiques non durables et à la reconnaissance du rôle des petits producteurs de denrées alimentaires.

**Éléments potentiels du cadre pour l'après 2020:** Francis Ogwal (Ouganda) et Basile van Havre (Canada), Co-présidents du GTCNL sur le cadre mondial pour la diversité biologique pour l'après 2020, ont exposé leurs attentes concernant la contribution de l'OSASTT au groupe de travail, en particulier : l'organisation des principaux éléments structurels du cadre pour l'après 2020; les options pour une mission inspirante pour 2030; et des domaines thématiques pour les objectifs et les cibles.

Le Secrétariat a présenté le document pertinent CBD/SBSTTA/23/2/Add.4.

Les Seychelles, au nom des PEID, du MEXIQUE et des MALDIVES ont plaidé pour un examen plus approfondi de la biodiversité des océans, des mers et des côtes. La France a appelé à une prise en compte : des facteurs indirects de perte de biodiversité; de la diversité génétique; et de la biodiversité des sols. La NORVEGE et la FINLANDE ont recommandé un mécanisme d'examen solide et pour un cadre pour l'après-2020 «à l'épreuve du temps». La FINLANDE a soutenu un nombre réduit d'objectifs généraux et d'objectifs axés sur l'action visant à promouvoir le changement transformateur. En ce qui concerne le réchauffement climatique, les PEID ont fait valoir que la perte de biodiversité se situe à 1,5 degré. Le BOTSWANA, avec l'ARGENTINE, a souligné la nécessité de répondre aux besoins des pays en matière de développement.

S'agissant des objectifs, la FRANCE a déclaré que les objectifs globaux doivent être «concrets et applicables», tandis que la COLOMBIE a plaidé pour un examen des tendances de la consommation et de la production qui entraînent une perte de biodiversité. Le MEXIQUE, la BELGIQUE, la NOUVELLE ZELANDE et la COLOMBIE ont souligné le besoin de simplicité. La BELGIQUE a appelé à l'inclusion dans les objectifs d'une utilisation plus large des terres et des océans, et non des aires protégées uniquement. La RÉPUBLIQUE DE COREE a rappelé l'importance des habitats des zones humides et de la faune sauvage. Le BRESIL a exprimé ses préoccupations concernant la création éventuelle de barrières non tarifaires et l'établissement d'un objectif sur le changement climatique, notant que la CDB n'est pas le forum approprié. La NOUVELLE ZELANDE a soutenu la définition des objectifs pour 2030. La BELGIQUE a attiré l'attention sur les lacunes concernant la réduction de la consommation, les sols et la santé, et les zones urbaines.

Pour ce qui est des indicateurs, la FRANCE, la CORÉE, le MEXIQUE, la NORVEGE, la BELGIQUE, la NOUVELLE ZELANDE et les MALDIVES ont appuyé la proposition du CANADA d'élaborer des indicateurs parallèlement à un cadre de surveillance. Le CANADA a mis en exergue le rôle des PACL, la nécessité de mesures tenant compte de la question hommes-femmes et la nécessité de synergies pour mobiliser des ressources nécessaires à la mise en œuvre. L'INDONÉSIE a suggéré des cibles et des indicateurs potentiels, y compris la proportion d'habitats critiques dans les zones de conservation et d'autres mesures de conservation efficaces basées sur la zone, ainsi que le nombre de sites et les tendances dans la représentation des habitats critiques gérés ou entretenus.

S'agissant des moyens de mise en œuvre, les PEID ont déclaré que des conditions favorables devront être liées à la mise en œuvre, tandis que les MALDIVES ont appelé à leur identification et à leur déploiement.

### **Dans les corridors**

Certains délégués ont éprouvé une impatience palpable lundi en écoutant les déclarations liminaires. «C'est bon de se rattraper, mais ne nous leurrions pas - tout ce qui est important ira aux groupes de contact», a déclaré un délégué expérimenté, soulignant des divergences sur des sujets tels que le partage des avantages, qui ne changeront probablement pas lors des discussions en plénière.

La demande du Président de l'OSASTT aux parties «de mettre de côté la politique» a trouvé un écho chez les jeunes étudiants venus observer les débats avec leurs enseignants. Interrogés sur leurs impressions à l'issue de cette réunion, leur désir de changement était sans équivoque: «Nous connaissons les preuves, et nous savons ce qui doit être changé, alors allons-y, faites-le - pour nous!»